

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00825

Numéro SIREN : 818 636 912

Nom ou dénomination : ABEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/035734

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/035734**
n° de gestion : **2016B00825**
n° SIREN : **818 636 912 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 18/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABEDIS - Société par actions simplifiée
138 bis route de Seysses 31100 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2229643

35434

Formulaire obligatoire article 53 A
du code général des impôts

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Designation de l'entreprise		ABEDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		138 Bis ROUTE DE SEYSSES 31100 TOULOUSE		Durée de l'exercice précédent *		1 3	
Numéro SIRET *		8 1 8 6 3 6 9 1 2 0 0 0 2 9					
		Neant ☐					
		Exercice clos le : 3 1 0 3 2 0 1 8					
		Brut 1		Amortissements-provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF		AG			
		AH		AI			
		AJ		AK			
		AL		AM			
		AN		AO			
	Immobilisations corporelles	AP		AQ			
		AR	24 978	AS	6 141		18 838
		AT	8 711	AU	1 700		7 011
		AV		AW			
		AX		AY			
		CS		CT			
		CU		CV			
	Autres immobilisations financières	BB		BC			
		BD		BE			
		BF		BG			
		BH	30 000	BI			30 000
BJ		63 689	BK	7 840		55 849	
TOTAL (II)							
ACTIF COURANT *	Stocks	BL		BM			
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT	515 329	BU			515 329
	Créances	BV	605	BW			605
		BX	17 405	BY	1 725		15 680
		BZ	367 175	CA			367 175
	Divers	CB		CC			
		CD		CE			
	Comptes de régularisation	CF	692 817	CG			692 817
		CH	6 854	CI			6 854
CJ		1 600 185	CK	1 725		1 598 460	
CW							
CM							
CN							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		CO	1 663 874	CA	9 565		1 654 309
Renvois : 1. Dont droit au bail		2. Part à moins d'un an de rémunération financière nette		CP	3. Part à plus d'un an		
Chuse de revente de propriété		Immobiliations		Créances			

Certifié conforme

no 20201

[Signature]

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		ABEDIS		Néant ☐
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500...)	DA	1 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	140 155	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	172 633	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (II)	DL	314 439
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	10 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	37 050	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	990 675	
	Dettes fiscales et sociales	DY	299 754	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 391	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 329 870	
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 654 309	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 329 870		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	37 050		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABEDIS		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	11 727 648	FB		FC	11 727 648
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
		FG	25 856	FH		FI	25 856
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	11 753 504	FK		FL	11 753 504
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	727	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 754 240
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 716 334
	Variation de stock (marchandises)*					FT	52 120
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	712 941
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	100 623
	Salaires et traitements *					FY	691 735
	Charges sociales (10)					FZ	218 487
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	6 211
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	51 787
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	203 316
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	203 316

(RENVOLS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise						ABEDIS		Néant	☐ *	
								Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	417	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *							HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)							HD	417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *							HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)							HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)							HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)									HI	417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise							(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *							(X)	HK	31 100	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)								HL	11 754 657	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)								HM	11 582 024	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								HN	172 633	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					HY		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier					HP	1 512	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées							1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées							IJ	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)							1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							HX	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RC	
	(9)	Dont transferts de charges							RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							A1	727
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)							A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)							A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives					A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :							Exercice N	
	FARBOS								Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
										417
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :							Exercice N	
								Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ABEDIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle Au capital de 1 500 euros
Siège social : 138 bis, route de Seysses
31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE B 818 636 912

* * * *

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre, à onze heures, au siège social, les actionnaires de la société ABEDIS, société par actions simplifiée au capital de 1500 euros, divisé en 1500 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président. Les actionnaires ont été convoqués par lettre.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par le Président, Monsieur Abel ZELMAT es-qualité de gérant de la Société "FINANCIERE ZELMAT".

Sont scrutateurs de l'assemblée les deux membres disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction.

La feuille présence est vérifiée, puis arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1500 actions sur les 1500 formant le capital et ayant le droit de vote sur toutes questions figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée représentant plus du quart du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par le Président, Monsieur Abel ZELMAT.

La société A2H AUDIT HARDTMEYER - HUC commissaire aux comptes est présente.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la société,

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- la feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés,
- Le texte des projets de résolutions.

A la demande du Président, l'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- Rapports du Président et du commissaire sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018,
- Rapport sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce,
- Approbation desdits comptes, bilan et conventions ;
- Affectation des résultats,
- Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 et 223 du Code Général des Impôts.

Il donne lecture du rapport du Président, puis présente à l'assemblée le compte des résultats, les documents de synthèse et le bilan.

Il fait donner lecture par le secrétaire des rapports du commissaire aux comptes. Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire sur l'exercice clos le 31 mars 2018, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 172 633 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne, en conséquence, au président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Après avoir entendu la lecture du rapport de votre commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du code de commerce, l'assemblée générale prend acte de ces conventions et les approuve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 172 633 euros à la distribution de dividendes en totalité.

L'assemblée générale reconnaît en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., les rapports présentés mentionnent que s'agissant du premier exercice aucun dividende n'a été distribué antérieurement.

EXERCICE	DIVIDENDES
----------	------------

NEANT	
-------	--

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – APPROBATION DES DEPENSES ET DES CHARGES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 223 DU C.G.I.

L'assemblée générale sur le rapport du Président, statuant en application de 39-4 et 223 du Code Général des Impôts ; il n'existe aucune charge ou dépense somptuaire au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée,
et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme


ABEDIS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 10, rue du Pountil
31410 MAUZAC
RCS TOULOUSE B 818 636 912

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions légales, pour vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 et vous rendre compte de notre gestion au cours de cet exercice.

I - COMPTE RENDU DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2018

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport que le chiffre d'affaires HT net s'est élevé à 11 753 504 euros.

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 172 633 euros.

Les salaires, traitements et charges sociales s'élèvent à 910 222 euros et représentent 7,74 % du chiffre d'affaire.

Le résultat d'exploitation ressort à 203 316 euros.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 203 316 euros.

Mention des dépenses non déductibles :

Nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice écoulé, la société n'a exposé aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts, et de même, aucun intérêt excédentaire n'a été versé durant cet exercice.

Mention de certaines dépenses déductibles :

Néant

Prestations réciproques :

Néant

II – ANALYSE DE L'EXERCICE ET PREVISIONS POUR L'EXERCICE EN COURS

Le C.A. enregistré au cours de l'exercice est en forte progression par rapport aux résultats de l'exercice précédent.

Monsieur ZELMAT vous expose les raisons et les perspectives d'avenir.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 172 633 à la distribution de dividendes en totalité.

V - DIVIDENDES DISTRIBUES

Nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice aucun dividende n'a été distribué aucun dividende.

VI - RENOUELEMENT DE MANDATS

NEANT

VII - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.

Vous observerez qu'elles se sont faites à des conditions normales. Notre commissaire aux comptes vous en donne lecture

VIII – REMUNERATION DES MANDATAIRES (art l 225-102 al2)

1 dans la société :

NEANT

2 dans les sociétés sous contrôle :

NEANT

IX – LISTE DES MANDATS DE CHAQUE MANDATAIRE (art L 225-102 al 3)

GERANT de la société « FINANCIERE ZELMAT » : Monsieur Abel ZELMAT

PRESIDENT de la société « SOCIETE NOUVELLE CODISTAL » : société « FINANCIERE ZELMAT »

PRESIDENT de la société "ABEDIS": société « FINANCIERE ZELMAT ».

PRESIDENT de la société "DIFRADIS": Monsieur Abel ZELMAT

X – MODIFICATIONS INTERVENUES

Organes de gestion : NEANT

Capital social : NEANT

Aliénations D'actions : NEANT

XI – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L.441-6-1al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons en annexe la décomposition, à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2018, des délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D 441-4, ainsi que les factures reçues ou émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (II de l'article D.441-4).

XII – PRESENTATION DES COMPTES

La présentation des comptes est celle exigée par la loi comptable.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans son rapport général l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi.

Votre conseil vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Le Président.



ABEDIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Capital social : 1 500 €

138 Bis Route de Seysses

31100 TOULOUSE

RCS : TOULOUSE 318 636 912

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2018

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Commissaire aux Comptes
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

A l'Associée unique de la société ABEDIS,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEDIS relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés à l'associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

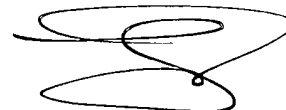
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

BOUJAN SUR LIBRON,
Le 5 Septembre 2018

SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

J. BILLY



ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Edité le 25/06/2018

ACTIF		Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		du 01/03/2016 au 31/03/2017 (13 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		24 978	6 141	18 838	1,14	9 782	0,85
Autres immobilisations corporelles		8 711	1 700	7 011	0,42	4 760	0,41
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		30 000		30 000	1,81		
TOTAL (I)		63 689	7 840	55 849	3,38	14 542	1,26
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises		515 329		515 329	31,15	567 449	49,06
Avances & acomptes versés sur commandes		605		605	0,04		
Clients et comptes rattachés		17 405	1 725	15 680	0,85	3 964	0,34
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		2		2	0,00	1 178	0,10
. Personnel		618		618	0,04	517	0,04
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		87 858		87 858	5,31		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		68 560		68 560	4,14	59 486	5,14
. Autres		210 136		210 136	12,70	153 201	13,24
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		692 817		692 817	41,88	349 818	30,24
Charges constatées d'avance		6 854		6 854	0,41	6 564	0,57
TOTAL (II)		1 600 185	1 725	1 598 460	96,62	1 142 176	98,74
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		1 663 874	9 565	1 654 309	100,00	1 156 718	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (13 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 500)	1 500	0,09	1 500	0,13
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	150	0,01		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	140 155	8,47		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	172 633	10,44	140 305	12,13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	314 439	19,01	141 805	12,26
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	10 000	0,60	10 000	0,86
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	10 000	0,60	10 000	0,86
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	37 050	2,24	29 272	2,53
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	990 675	59,88	680 945	58,87
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	81 328	4,82	100 439	8,68
. Organismes sociaux	87 719	5,30	84 983	7,35
. Etat, impôts sur les bénéfices			16 860	1,46
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	130 707	7,90	91 633	7,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 391	0,14	781	0,07
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 329 870	80,39	1 004 913	86,88
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 654 309	100,00	1 156 718	100,00



COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Edité le 25/06/2018

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		du 01/03/2016 au 31/03/2017 (13 mois)		Variation absolue (12 / 13)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	11 727 648		11 727 648	99,78	11 203 860	99,82	523 788		4,68	
Production vendue biens										
Production vendue services	25 856		25 856	0,22	20 236	0,18	5 620		27,77	
Chiffres d'Affaires Nets	11 753 504		11 753 504	100,00	11 224 096	100,00	529 408		4,72	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			727	0,01	91 268	0,81	-90 541		-99,19	
Autres produits			9	0,00	151	0,00	-142		-94,03	
Total des produits d'exploitation (I)			11 754 240	100,01	11 315 516	100,81	438 724		3,88	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 716 334	82,67	9 769 407	87,04	-53 073		-0,53	
Variation de stock (marchandises)			52 120	0,44	-567 449	-5,05	619 569		109,18	
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			712 941	6,07	689 589	6,14	23 352		3,39	
Impôts, taxes et versements assimilés			100 623	0,86	112 564	1,00	-11 941		-10,60	
Salaires et traitements			691 735	5,89	747 758	6,66	-56 023		-7,48	
Charges sociales			218 487	1,86	219 779	1,96	-1 292		-0,58	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 211	0,05	1 630	0,01	4 581		281,04	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			685	0,01	1 040	0,01	-355		-34,12	
Dotations aux provisions pour risques et charges					10 000	0,09	-10 000		-100,00	
Autres charges			51 787	0,44	50 433	0,45	1 354		2,68	
Total des charges d'exploitation (II)			11 550 924	98,28	11 034 750	98,31	516 174		4,68	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			203 316	1,73	280 766	2,50	-77 450		-27,58	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			203 316	1,73	280 766	2,50	-77 450		-27,58	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		du 01/03/2016 au 31/03/2017 (13 mois)		Variation absolue (12 / 13)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	417	0,00			417	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	417	0,00			417	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			95 881	0,85	-95 881	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			95 881	0,85	-95 881	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	417	0,00	-95 881	-0,84	96 298	100,43
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	31 100	0,26	44 580	0,40	-13 480	-30,23
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 754 657	100,01	11 315 516	100,81	439 141	3,88
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 582 024	98,54	11 175 211	99,56	406 813	3,64
RÉSULTAT NET	172 633	1,47	140 305	1,25	32 328	23,04
	Bénéfice		Bénéfice			
Dont Crédit-bail mobilier	1 512	0,01			1 512	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						



PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 1 654 308,88 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 172 633,33 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 13 mois recouvrant la période du 01/03/2016 au 31/03/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 ((ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- CICE 2017 = 40 696Euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement 100 %.

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 11/09/2018

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	11 140		13 838
Install. techniques, matériel, outillages industriels			3 679
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 031		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	16 172		17 517
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			30 000
TOTAL			30 000
TOTAL GENERAL	16 172		47 517

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			24 978	24 978
Install. techniques, matériel, outillages industriels			3 679	3 679
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 031	5 031
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			33 689	33 689
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			30 000	30 000
TOTAL			30 000	30 000
TOTAL GENERAL			63 689	63 689

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 359	4 782		6 141
Installations, agencements divers		368		368
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	271	1 061		1 332
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 630	6 211		7 840
TOTAL GENERAL	1 630	6 211		7 840

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	4 782				
Installations, agencements divers	368				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	1 061				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	6 211				
TOTAL GENERAL	6 211				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	10 000			10 000
TOTAL Provisions	10 000			10 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	1 040	685		1 725
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	1 040	685		1 725
TOTAL GENERAL	11 040	685		11 725
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		685		
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	30 000		30 000
Clients douteux ou litigieux	1 927	1 927	
Autres créances clients	15 479	15 479	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	618	618	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	87 858	87 858	
- T.V.A.	68 560	68 560	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	31 182	31 182	
Groupe et associés	1 500	1 500	
Débiteurs divers	177 456	177 456	
Charges constatées d'avance	6 854	6 854	
TOTAL GENERAL	421 434	391 434	30 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	37 050	37 050		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	990 675	990 675		
Personnel et comptes rattachés	81 328	81 328		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 719	87 719		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	130 707	130 707		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 391	2 391		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 329 870	1 329 870		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX**7.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN**

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - CREDIT BAIL MOBILIER**

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salaré	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	7	
Employés	23	
Ouvriers		
TOTAL	33	

Commentaires:

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 11/09/2018

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2018 12 mois	31/03/2017 13 mois	29/02/2016 12 mois	28/02/2015 mois	28/02/2015 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	1 500	1 500			
b) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	11 753 504	11 224 096			
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	210 629	197 555			
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	31 100	44 580			
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	179 529	152 975			
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	172 633	140 305			
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>					
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>					
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	691 735	747 758			
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)</i>	218 487	219 779			

Observations complémentaires

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires